

Projet de loi-programme, n^{os} [1125/1 à 14](#).

- Proposition de loi modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992, visant à lutter contre la fraude fiscale internationale et les paradis fiscaux par l'instauration de règles dites « CFC », n^o [550/1](#).

La proposition de loi vise à imposer les bénéfices réalisés par une société étrangère dans un paradis fiscal, distribués ou non, lorsque celle-ci est liée à une autre établie en Belgique.

Un mécanisme complétant les règles prévenant la double-imposition est également prévu.

- Proposition de loi modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992 en ce qui concerne le régime d'imposition des constructions juridiques, n^{os} [679/1 à 3](#).

De plus en plus de contribuables recourent à des constructions en vue de ne payer qu'un minimum d'impôts, voire aucun impôt.

C'est pourquoi cette proposition vise à créer un dispositif pour taxer ces constructions.

- Proposition de loi modifiant la réglementation en ce qui concerne la suspension du droit aux indemnités pour incapacité de travail, accident du travail ou maladie professionnelle en cas de détention préventive ou de privation de liberté, n^o [1038/1](#).

Cette proposition de loi prévoit que les indemnités pour incapacité de travail, accident du travail ou maladie professionnelle sont suspendues de plein droit pendant les périodes où un individu est privé de sa liberté dans le cadre de la détention préventive ou de l'exécution d'une peine correctionnelle ou criminelle privative de liberté.

Lors de la remise en liberté de l'intéressé, on examine comment son incapacité de travail a évolué avant de reprendre le paiement des indemnités.

[Vendredi matin: lire la discussion](#)
[Vendredi après-midi: lire la discussion](#)

La proposition de loi n^o 1125 est adoptée par 80 voix contre 41

Vote nominatif : 039

Oui	080
-----	-----

Becq Sonja, Beke Wouter, Bellens Rita, Bogaert Hendrik, Bracke Siegfried, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Capoen An, Cassart-Mailleux Caroline, Chastel Olivier, Claerhout Sarah, Clarinval David, De Coninck, Inez, de Coster-Bauchau Sybille, Dedecker Peter, Degroote Koenraad, Demir Zuhail, De Rover Peter, Deseyn Roel, Dewael Patrick, De Wever Bart, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Ducarme Denis, Dumery Daphné, Flahaux Jean-Jacques, Foret Gilles, Friart Benoît, Gabriëls Katja, Gantois Rita, Goffin Philippe, Grosemans Karolien, Gustin Luc, Hufkens Renate, Jadin Kattrin, Janssen Werner, Janssens, Dirk, Klaps Johan, Lachaert Egbert, Lahaye-Battheu Sabien, Lanjri Nahima, Lijnen Nele, Luykx Peter, Metsu Koen, Miller Richard, Muylle Nathalie, Piedboeuf Benoît, Pivin Philippe, Raskin Wouter, Schepmans Françoise, Scourneau Vincent, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Somers Ine, Spooren Jan, Terwingen Raf, Thoron Stéphanie, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Van den Bergh Jef, Vandenput Tim, Van de Velde Robert, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Quickenborne

Vincent, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vercamer Stefaan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Vuye Hendrik, Wilmès Sophie, Wilrycx Frank, Wollants Bert, Wouters Veerle, Yüksel Veli

Non	000
-----	-----

Abstentions	041
-------------	-----

Calvo Kristof, Carcaci Aldo, Cheron Marcel, Crusnière Stéphane, Daerden Frédéric, Dallemagne Georges, De Coninck Monica, Dedry Anne, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delizée Jean-Marc, Delpérée Francis, Demeyer Willy, Detiège Maya, De Vriendt Wouter, Di Rupo Elio, Dispa Benoît, Fernandez Fernandez Julie, Fonck Catherine, Frédéric André, Grovonius Gwenaëlle, Hedebouw Raoul, Hellings Benoit, Jiroflée Karin, Kir Emir, Kitir Meryame, Laaouej Ahmed, Lutgen Benoît, Massin Eric, Matz Vanessa, Nollet Jean-Marc, Onkelinx Laurette, Özen Özlem, Pas Barbara, Penris Jan, Pirlot Sébastien, Poncelet Isabelle, Temmerman Karin, Thiébaud Eric, Vande Lanotte Johan, Vanden Burre Gilles, Van der Maelen Dirk, Van Hecke Stefaan, Van Hees Marco, Vanheste Ann, Winckel Fabienne